

PAR AVION

DRS 180

AGENCE COLLECTIVE DE DISTRIBUTION

DERNIERE EDITION

nde

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

M. Rocard et les fonctionnaires

« Il faut passer d'une administration de procédure à une administration de responsabilité »

nous déclare le premier ministre

M. Michel Rocard a réuni, le lundi 11 juin, un séminaire gouvernemental destiné à faire le point sur le renouveau du service public et à préparer de nouvelles mesures qui devaient être annoncées à l'issue de cette réunion. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le premier ministre insiste sur la nécessité de renforcer le sens de la responsabilité chez les fonctionnaires.

« Vous avez lancé à la fin de février 1989 l'idée d'un renouveau du service public. Or l'usager n'a pas l'impression que les services rendus par le fisc, les postes, la police, les hôpitaux ou les transports aient beaucoup changé. Vous réunissez un séminaire gouvernemental pour relancer cette réforme. N'est-ce pas parce que ses effets sont trop lents à se manifester? Le risque d'échec n'est-il pas d'abord là ?

- Je ne cherche pas à relancer cette réforme. Lorsque je l'ai présentée, il y a quinze mois, j'ai clairement indiqué que nous en aurions pour plusieurs années. J'ai deux convictions complémentaires. La première est qu'il n'y a pas une minute à perdre car tout cela sera long et difficile. La seconde est que la précipitation est l'ennemie. Pour réussir, il faut passer d'une administration de procédure à une administration de responsabilité. Nous avons déjà engagé une déconcentration ministère par ministère, organisme par organisme, des modifications des réglementations budgétaires (globalisation et regroupement de certains crédits)

et la modernisation de réglementations administratives désuètes. Les projets de service se multiplient et donnent ici ou là leurs premiers résultats. Tout cela commence à produire ses effets mais, là où les choses sont parties un peu plus vite qu'ailleurs, l'usager s'en rend compte.

» Cependant, le même usager peut observer des améliorations dans un sur dix des services de l'Etat auquel il s'adresse et constater que, dans les neuf autres, ce n'est pas encore fait. Que trois directions départementales de l'équipement, deux tribunaux d'instance, quatorze bureaux de poste sont tout à fait en avance n'implique pas que dans la France entière toutes les directions départementales de l'équipement, tous les tribunaux d'instance et tous les bureaux de poste marchent au même rythme. Il faut accepter que cela prenne du temps. Il nous faut encore deux ou trois ans pour que, massivement, l'opinion publique perçoive que cela a bougé.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT
et JEAN-MICHEL NORMAND
Lire la suite page 23

Préparation